

St-Légier, le 16 juin 1959

Aux directions de Maisons de vieillards
et de malades chroniques

Mesdames,
Messieurs,
Chers collègues,

Les signataires de la présente circulaire vous adressent leur fraternel salut et forment leurs meilleurs voeux pour la tâche que vous poursuivez en vue du bien de ceux qui vous sont confiés.

Réunis aujourd'hui à Lausanne en simple colloque consultatif, avec quelques personnes chargées de responsabilités semblables (Mme Pannatier du Foyer, M. Rosset de Lavigny, M. Monney de Nant, M. Dupertuis d'Eben-Hézer), nous avons vu la nécessité de mettre en commun nos problèmes et nos préoccupations. Aussi prenons-nous la liberté de vous inviter à vous joindre à nous dans le même but et vous proposons une première rencontre

le mardi 30 juin, à 14 h. 30 à Lausanne

gare CFF, salle des Vignerons, entrée côté poste.

Vous savez avec nous qu'il est des questions que les responsables d'Oeuvres privées sont appelés à se poser, il y a des difficultés à surmonter, des problèmes à résoudre, des solutions à trouver, des expériences à partager.

Or il nous semble qu'il n'est pas toujours possible de le faire dans le cadre d'organisations existantes. Et parmi les problèmes qui nous préoccupent nous pensons particulièrement au recrutement et à la formation du personnel de nos maisons, comme aussi aux pensions que nous recevons pour nos protégés.

On sait d'autre part que le Département de l'intérieur, service de la santé publique, a mis à l'ordre du jour l'étude de la formation du personnel. La séance à laquelle nous vous convions sera donc spécialement consacrée à ce problème. Nous espérons donc vivement que vous serez des nôtres à Lausanne. Dans le cas d'un empêchement majeur de participer à notre rencontre, nous vous serions reconnaissants de nous faire savoir si en principe vous nous donnez votre accord et peut-être pourriez-vous nous faire part d'une éventuelle suggestion.

Il est d'autre part probable que la séance à laquelle nous vous invitons, un représentant de l'A.V.O.P. (Association vaudoise des Oeuvres privées pour enfants et adolescents) nous renseignera sur le but, la fonction et les possibilités de ce Groupement important.

Dans l'espoir que vous pourrez répondre nombreux à notre invitation, nous vous prions d'agréer, M.M., nos salutations les meilleures.

Jean Monvert, Institution pour
arriérés et faibles d'esprit, Etoy

Robert Rochat, Beau-Site, Baugy

Pierre Dugon, Paul Hoffer,
Oeuvre Eben-Hézer, Lausanne et
St-Légier s/Vevey.

Expédition:

Paul Hoffer, Home Salem
St-Légier s/Vevey.

(Tél.(021) 5.74.44)